

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
6 – 2026 / N°3**

SEANCE du 5 JUIN 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0
Date de la convocation : 30/05/2026

L'an deux mil vingt- six et le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARMICHAEL Benoit, Maire.

Présents : CARMICHAEL Benoit, BUND Roland, ETENEAU Bertrand, VIAL Anne-Claire, NOYER Isabelle, DENIS-OGIER Christelle, ROCHÉ Daniel, ROUX Nathalie, LARTIGUE David, BROCHIER Nicolas, JARILLOT Quentin, VEGA Marie.

Absents excusés : MINDER Pascale donne procuration à BROCHIER Nicolas
MANENT Corinne donne procuration à CARMICHAEL Benoit
MANENT Anthony donne procuration à LARTIGUE David

Objet : Désignation d'un représentant à la CLECT

Le Conseil communautaire en date du 29/04/2026 a décidé la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission est composée de 27 membres désignés parmi les conseillers municipaux des communes membres.
Le bureau propose de désigner M. ETENEAU Bertrand pour représenter la commune de ST GERVAIS SUR ROUBION.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** de désigner M. ETENEAU Bertrand comme représentant à la CLECT.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
A St Gervais sur Roubion, le 05.06.2026

Le Maire
Benoit CARMICHAEL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 09.06.2026
Et de la réception en Préfecture le 09.06.2026

Le Maire